

## FICHE DE POSTE

### Mouvement interdegré 2022

|                              |                              |  |
|------------------------------|------------------------------|--|
| <b>INTITULE DU POSTE</b>     |                              | <b>Enseignant coordonnateur d'un dispositif RELAIS</b>   |
| <b>IMPLANTATION DU POSTE</b> |                              | - Collège Firmin Roz, Limoges  |
| <b>PROFIL DU POSTE</b>       | <b>CADRE GENERAL</b>         | <p>Ref : Circulaire N°2006-129 du 21-8-2006 et circulaire du 19-2-2021</p> <p>Les dispositifs relais répondent au double défi d'assurer une véritable égalité d'accès aux apprentissages, quelles que soient les origines sociales, et de redonner les mêmes chances de réussite à tous les élèves en renforçant la cohésion sociale et le lien civique</p>  |
|                              | <b>MISSIONS</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Etablir, avec l'équipe enseignante du collège d'origine de chaque élève, le projet de parcours individualisé,</li> <li>✓ Préparer les termes du contrat passé avec l'élève et sa famille,</li> <li>✓ Gérer et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de chacun des élèves,</li> <li>✓ Mettre en œuvre le projet pédagogique de la classe,</li> <li>✓ Sur la base d'un bilan individualisé des acquis scolaires et professionnels ainsi que des compétences de l'élève, eu égard aux exigences du socle commun de connaissances et de compétences, rédiger un projet pédagogique personnalisé,</li> <li>✓ Organiser les emplois du temps de chacun avec souplesse afin de regagner la confiance, y inclure les adaptations nécessaires,</li> <li>✓ Planifier et mettre en œuvre des projets de groupe qui permettent de viser l'apprentissage à vivre en collectivité, le respect et des compétences sociales, civiques, d'autonomie et d'initiative.</li> <li>✓ Développer des partenariats susceptibles d'enrichir le travail de la classe (associations, éducateurs, entreprises...),</li> <li>✓ Contribuer à l'adaptation du dispositif aux besoins départementaux et à l'information relative au dispositif-relais dans les collèges du département,</li> <li>✓ Participer aux travaux de la commission d'affectation et de suivi des élèves,</li> </ul> |
|                              | <b>COMPETENCES ATTENDUES</b> | <p><b><u>Connaissances</u></b><br/>Connaissances relatives aux adolescents et à leur problématique<br/>Modalités d'enseignement adaptées à ce public</p> <p><b><u>Capacités</u></b><br/>Construire et mener à bien un projet innovant, connaissances des problèmes relatifs à l'adolescent en difficulté.<br/>Savoir travailler en équipe<br/>Travailler avec des partenaires<br/>Maîtriser l'outil informatique.</p> <p><b><u>Aptitudes et qualités requises</u></b><br/>Rigueur et organisation.<br/>Capacité d'écoute et de dialogue.<br/>Sens du contact.<br/>Facultés d'adaptation et réactivité.</p>   |

|                               |  |  |
|-------------------------------|--|--|
| <b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b> | <b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b> | <p>Compte tenu de la spécificité des dispositifs relais, il importe d'en confier la responsabilité à des enseignants justifiant d'une expérience d'enseignement devant des publics scolaires rencontrant des difficultés.</p> <p>Les professeurs des écoles et instituteurs spécialisés, titulaires notamment du CAPPEI, peuvent, s'ils le souhaitent, se voir attribuer un service d'enseignement dans les dispositifs relais.</p> <p>Des enseignants du second degré notamment les personnels spécialisés titulaire du 2 CA-SH ou du CAPPEI peuvent également postuler.</p> <p>Cependant, toutes les candidatures seront étudiées.</p> |
|                               | <b>REGIME HORAIRE</b>                      | Temps plein enseignant   |
|                               | <b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>            | <p>Les enseignants intéressés pourront transmettre leur candidature à l'aide du formulaire joint en annexe de la circulaire pour le 4 avril 2022 délai de rigueur à <a href="mailto:ctash@ac-limoges.fr">ctash@ac-limoges.fr</a></p>   |
|                               | <b>CONTACT</b>                             | <p>Pour plus d'information, contacter :<br/>l'inspecteur ASH du département<br/><a href="mailto:bruno.charles@ac-limoges.fr">bruno.charles@ac-limoges.fr</a></p>   |